



COMPTE RENDU

Comité Technique de Réseau (CTR) de l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE)

12 mai 2022

Le GCA ALVAREZ, directeur des ressources humaines de l'Armée de l'air, a présidé le Comité Technique de Réseau de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

L'UNSA Défense était représentée par : Nathalie ALBERTIN, Vital TRUCO et Flore PROKOPIK.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Actualités de l'armée de l'Air et de l'Espace
- 2- Ressources humaines
- 3- Communications diverses

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le dernier CTR puisqu'il changera de nom après les élections de fin d'année et nous nous félicitons qu'il puisse se dérouler en présentiel.

L'ordre du jour prévoit la présentation du projet ALTAÏR qui laisse déjà beaucoup de doute dans l'esprit des personnels, surtout pour les services concernés par la préfiguration 2022. Ce projet sera-t-il inscrit sur l'arrêté annuel des mesures de transformation du MINARM, les postes concernés sont-ils déjà identifiés et les personnels pourront-ils bénéficier du PAT ? L'UNSA Défense sera attentive aux modifications substantielles des fiches de poste.

De plus, qu'en est-il de la création de la direction des systèmes d'information, un plan de recrutement a-t-il été prévu ?

L'attractivité de l'Armée de l'Air et de l'Espace sera-t-elle suffisante sans une hausse significative de la valeur du point d'indice pour répondre à ces ambitions ?

L'UNSA Défense attend lors de la présentation de la mise en œuvre de l'APRS la communication du volume de postes identifiés pour les 2 taux concernés.

Merci de votre attention.





Reprise de l'ordre du jour :

1) Actualités de l'Armée de l'Air et de l'Espace :

1.1 ALTAÏR : principes et calendrier

- 1.1.1 Objectif : gagner en performance et réinvestir la dimension territoriale pour continuer à gagner en opérations
- 1.1.2 Phase de préfiguration 2022 : mouvement harpon BAAC à Nancy (20 personnels militaires concernés)
- 1.1.3 Reconfiguration des brigades en 2023 : mouvements BAAC vers Nancy (40 personnes), BAAP vers Orléans (30 personnes), BFSA vers Orange (40 personnes) et BACE vers Lyon (15 personnes)

La préfiguration 2022 servira de retex aux autres mises en place.

L'UNSA regrette que la répartition personnels civils/personnels militaires n'ait pas pu être présentée. Toutefois, lors de la présentation, il a été indiqué que 90% des personnels en poste à Bordeaux y resteraient.

- 1.2 Plan égalité femmes/hommes : déclinaison 2022 mis en place au sein de l'Armée de l'air et de l'espace. La DRHAAE a présenté une plaquette d'information destinée à donner de la visibilité au plan égalité. Cette plaquette sera mise en ligne sur le portail de la DRHAAE et il sera demandé aux BRH de l'afficher.

L'UNSA sera attentive à la mise en œuvre de ce plan.

- 1.3 Point APRS : la liste des postes ouvrant droit à l'APRS sera formalisée par une note de gestion MINARM. La DRHAAE a fourni la liste des postes concernés. La date de diffusion de la note n'est pas encore connue mais son application sera rétroactive au 01/04/2022.

L'UNSA regrette que le travail de recensement des postes n'ait pas été réalisé avant la parution du décret et de l'arrêté fixant les taux.

- 1.4 Postes à durée d'affectation limitée : la DRHAAE est favorable à ce dispositif s'il est inter-employeurs car l'Armée de l'Air et de l'Espace n'a pas la possibilité de mettre en place de vrais parcours professionnels pour les personnels civils.

L'UNSA se félicite que l'Armée de l'Air et de l'Espace intègre ce processus mais regrette qu'il n'y ait pas de travail inter-employeurs pour permettre aux personnels civils d'avoir de vrais parcours professionnels.





2) Ressources humaines :

2.1 avancements 2022 des fonctionnaires, ouvriers et contractuels : présentation des statistiques relatives aux avancements des fonctionnaires.

Les avancements des ouvriers et des contractuels n'ont pas pu être présentés car ils n'ont pas été officialisés.

2.2 effectifs 2022 : présentation des effectifs, des flux entrants et sortants.

L'UNSA se tient à votre disposition pour faire remonter à la DRH-AAE tous les problèmes particuliers qui pourraient subsister.

3) Communications diverses :

Présentation PPT de la DRH-MD relative au vote électronique pour les élections professionnelles de décembre 2022

Point OCM : mise en œuvre DRHAAE Tours : sera finalisée au premier semestre 2022.

Effectifs BOE et RQTH : taux de BOE 7,94 % (armée de l'Air et de l'Espace, hors SIAÉ)

CONCLUSION :

Le CTR s'est déroulé dans un climat de confiance avec un dialogue constructif.

*Vos représentants seront particulièrement attentifs à la mise en œuvre du projet ALTAÏR.
L'UNSA Défense restera vigilante à l'attribution de l'APRS pour qu'aucun personnel concerné ne soit oublié.*

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus CTR :

Nathalie ALBERTIN, Vital TRUCO, Emmanuel AURAY, Flore PROKOPIK

Et/ou tous vos interlocuteurs et délégués locaux

